

Bruxelles, le 17 novembre 2021  
(OR. en, pl)

---

**Dossier interinstitutionnel:  
2021/0048(NLE)**

---

13242/21  
ADD 1

RECH 470  
COMPET 748  
IND 305  
MI 784  
SAN 635  
TRANS 638  
AVIATION 267  
ENER 458  
ENV 800  
SOC 613  
TELECOM 393  
AGRI 507  
SUSTDEV 138

**NOTE POINT "I/A"**

---

Origine: Secrétariat général du Conseil  
Destinataire: Comité des représentants permanents/Conseil

---

Objet: Règlement du Conseil établissant les entreprises communes dans le cadre  
d'Horizon Europe

- Adoption
- *Déclaration de la Pologne*
- *Déclaration de la Hongrie*

---

Les délégations trouveront en annexe une déclaration de la Pologne et une déclaration de la Hongrie.

## **Règlement du Conseil établissant les entreprises communes dans le cadre d'Horizon Europe**

### **Déclaration de la Pologne**

L'égalité entre les femmes et les hommes est consacrée en tant que droit fondamental dans les traités de l'Union européenne. La Pologne garantit l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre du système juridique national polonais, conformément aux instruments internationaux contraignants en matière de droits de l'homme et dans le cadre des valeurs et principes fondamentaux de l'Union européenne. Pour ces raisons, dans les formulations faisant référence au genre, la Pologne interprétera cette notion comme étant l'égalité entre les femmes et les hommes, conformément à l'article 8 du TFUE.

### **Déclaration de la Hongrie**

La Hongrie reconnaît et promeut l'égalité entre les hommes et les femmes conformément à la loi fondamentale de la Hongrie et au droit primaire, aux principes et aux valeurs de l'Union européenne, ainsi qu'aux engagements et principes découlant du droit international. En outre, l'égalité entre les femmes et les hommes est consacrée en tant que valeur fondamentale dans les traités de l'Union européenne. Conformément à ces dispositions et à sa législation nationale, la Hongrie interprète le concept de "genre" comme une référence au sexe et le concept d'"égalité des genres" comme une référence à l'égalité entre les femmes et les hommes.